

le nôtre, au centre du territoire des peuples dont ils portent le nom. Il paraît même qu'outre ces *Mediolanum*, il y en avait encore plusieurs autres chez les différents peuples et que chaque nation avait le sien. Sous les Celtes, ces *Mediolanum* paraissent avoir été le lieu des assemblées ou réunions annuelles des nations gauloises. Chaque peuple, au printemps, s'assemblait pour délibérer sur les intérêts communs. Un lieu était fixé pour ces réunions dans le centre du pays, afin que chacun pût s'y rendre facilement, et ce lieu prenait, chez chacune de ces nations, le même nom emprunté de sa position centrale, *My-Land*, d'où est venu le latin *Mediolanum*. Ce lieu ne formait pas une ville, mais était une rase campagne, quelquefois une plaine où l'on campait sous des tentes. Les Gaulois s'étaient fait une loi de cet usage et il était suivi dans toute l'étendue de la Gaule (1). Il paraît même que sous les Romains, chacun de ces peuples conserva la faculté de tenir ses assemblées annuelles, surveillées cependant par les vainqueurs, et restreintes, quant aux matières de délibération (2). Cet usage n'était pas propre seulement aux Gaulois ; les peuples de la Germanie le suivaient aussi, de même que les nations de la Péninsule Ibérique, et naguères la Biscaye tenait ses juntas ou assemblées provinciales en pleine campagne et à l'ombre de l'antique chêne de Guernica (3).

Les Gaulois portèrent même cet usage des réunions annuelles au centre du pays, dans les régions où ils s'établirent, par exemple, dans la Haute-Italie où le nom de Milan, *Mediolanum*, rappelle et la position au milieu du pays conquis

(1) Pelloutier : *Histoire des Celtes*, t. II, p. 114, éd. in-12.

(2) Pelloutier, idem.

(3) Les Juifs, à ce qu'il paraît, avaient le même usage. Nous voyons Débora, au livre des Juges, rendre la justice au peuple d'Israël, sous le chêne de Mambré.